



**Discours inaugural  
de l'extension du groupe scolaire  
Le samedi 27 juin 2015**

Mme Delphine DAVID, conseillère régionale et maire de Montfort sur Meu,  
M. Jean-Claude CHAPRON, maire honoraire,  
Mme Gaëlle MASSON, directrice de l'école élémentaire,  
M. Louvel, architecte,  
Mmes et Mrs les élus,  
Mmes et Mrs les représentants du personnel municipal,  
Mmes et Mrs les représentants des parents,  
Mmes et Mrs,

*« Dans le mandat d'un maire, l'inauguration d'un nouveau bâtiment qui reçoit du public est toujours un moment de forte émotion ; il l'est d'autant plus lorsque qu'il s'agit d'une école et de ses enfants.*

*Aujourd'hui, par ce geste des plus stimulants et partagé, c'est une nouvelle porte qui s'ouvre sur l'avenir : l'avenir de Pleumeleuc et l'avenir des enfants ».*

C'est en ces termes que, le 21 mars dernier, j'ai commencé mon allocution lors de l'inauguration de l'extension de l'école St Melaine. Aujourd'hui, il en va de même pour celle de l'extension du groupe scolaire Le Petit Prince.

Cette inauguration traduit le signe de la bonne santé démographique de notre commune. Plus encore, avoir les inaugurations de ces deux écoles, sur la même année scolaire, témoigne d'autant plus fortement de cette vitalité. La municipalité que je représente ne peut que s'en féliciter. La qualité de ces infrastructures éducatives se voit ainsi renforcer pour accueillir, sur Pleumeleuc, à la rentrée prochaine, les 443 élèves dont les 329 du groupe scolaire.

Permettez-moi de faire un petit retour en arrière. Avec sa politique de l'habitat menée depuis plus de vingt ans et qui se poursuit avec l'aménagement du Parc de l'Orme, Pleumeleuc continue d'attirer de jeunes familles. Mais, au-delà du logement, ces jeunes couples attendent aussi que la commune soit agréable à vivre au quotidien : bénéficier d'un cadre de vie de qualité, d'un tissu associatif dynamique, de services et d'équipements variés, notamment en faveur de l'enfance.

Parallèlement à cette dynamique de l'habitat, s'est développée une politique enfance conduite par les municipalités successives. Je rappellerai pour mémoire : le groupe scolaire et sa première extension, le périscolaire, le centre de loisirs, la restauration et l'atelier informatique.

Aujourd'hui, avec cette cérémonie, le traditionnel coupé du ruban officialise cette deuxième extension du Petit Prince. C'est un nouvel acte municipal qui répond une nouvelle fois au confort et aux besoins des enfants.

Les écoles constituent le principal "maillon" des services sur une commune, le plus proche des concitoyens, celui auquel ils sont le plus attachés ; c'est sans aucun doute aussi le point sensible dans le fonctionnement d'une commune...

Préparer les enfants à vivre en société fait de chaque école, quelle qu'elle soit, un lieu de vie exceptionnel car c'est bien là qu'on fait les premiers pas de son existence dans la vie en collectivité.

Après la réalisation de la restauration les Petits Gourmands en novembre 2012, mon équipe et moi-même avons décidé, un an après, en décembre 2013, ce projet d'extension du groupe scolaire. Cette volonté politique d'œuvrer à l'épanouissement et au développement des enfants s'est naturellement confirmée par le nouveau Conseil Municipal.

Avec l'ouverture d'une classe élémentaire en septembre 2014, ce nouvel engagement sur l'avenir répond non seulement à des besoins réels d'effectifs et de confort pour un meilleur apprentissage des enfants mais aussi aux besoins prévisionnels. En effet, le groupe scolaire Le Petit Prince se dote non pas d'une mais de deux salles d'activités supplémentaires.

Au-delà de ces besoins scolaires présents et futurs, la conception de ces nouveaux locaux a également poursuivi un autre objectif précis : leur mutualisation avec le péri, l'extrascolaire, voire avec l'associatif grâce à un accès extérieur indépendant.

A l'heure où il convient de rechercher des marges de manœuvre financière pour toutes les collectivités, la mutualisation des moyens est un des leviers. Tous, entreprises, habitants, usagers, services municipaux et élus doivent prendre conscience de cette nécessité.

Cette extension a été confiée au Cabinet Louvel et associés de Vitré. C'est une construction en BBC, avec une structure en Mur Ossature Bois. Elle comprend donc deux salles mutualisables, un sanitaire extérieur, un local technique, un sas et un hall. Des travaux d'amélioration de l'existant ont également été réalisés. Ce sont vingt Bureaux d'études et entreprises qui y ont participé et qui ont su respecter le calendrier des travaux et le coût global d l'opération.

Des panneaux d'exposition sont à votre disposition vous présentant la liste des entreprises, les plans et les éléments techniques et financiers.

La réalisation de cet équipement représente un coût global de 443 802 € ttc. A l'échelle du budget local, c'est un signe fort de notre engagement puisque la commune a pu dégager des fonds propres suffisants pour financer 68 % du coût sans aucun levier financier. Pour le reste, elle a reçu l'aide de l'Etat.

Un tel autofinancement montre que Pleumeleuc affiche des finances saines et ce, malgré les contraintes budgétaires croissantes. La commune sera aussi en capacité de l'assurer pour le prochain gros investissement de 2015-2016.

Cet équipement permet d'offrir aux enfants un lieu de culture, d'apprentissage et surtout un lieu de vie dans lequel ils doivent se sentir bien. La municipalité et moi-même espérons que les élèves sauront se l'approprier et le respecter.

Petit ou gros projet de construction, c'est toujours une histoire d'hommes et de femmes qui œuvrent à un projet commun.

Je tiens donc à les remercier toutes et tous pour leurs idées, leurs compétences et leur professionnalisme : les élus de la commission enfance en amont du projet, M. Louvel, l'architecte et les différentes entreprises et les agents municipaux tant pour le suivi des travaux que pour le suivi administratif.

Merci également aux enseignants, au personnel et aux élèves pour avoir fait preuve de compréhension pendant la durée des travaux.

Patricia COUSIN, Maire de PLEUMELEUC.